



## Excellent départ pour la décennie de croissance d'UCB

- Le chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2024 a atteint 2,79 milliards € (+8 % ; +10 % à TCC<sup>1</sup>), et les ventes nettes se sont élevées à 2,64 milliards € (+11 % ; +13 % à TCC<sup>1</sup>).
- Excellente performance des moteurs de croissance lancés récemment : BIMZELX<sup>®</sup> 215 millions €, EVENITY<sup>®</sup> 46 millions €, FINTEPLA<sup>®</sup> 154 millions €, RYSTIGGO<sup>®</sup> 77 millions €, ZILBRYSQ<sup>®</sup> 15 millions € (depuis avril 2024).
- Le bénéfice sous-jacent (EBITDA ajusté<sup>2</sup>) s'est établi à 652 millions € (-19 % ; -13 % à TCC<sup>1</sup>), 23 % du chiffre d'affaires – un recul lié aux importants investissements pour soutenir les lancements.
- 5 autorisations réglementaires : UE : RYSTIGGO<sup>®</sup> pour la myasthénie grave généralisée (MGg), BIMZELX<sup>®</sup> comme 1<sup>er</sup> agent biologique contre l'IL-17A et l'IL-17F pour l'hidrosadénite suppurative (HS) ; Japon : FINTEPLA<sup>®</sup> pour le syndrome de Lennox-Gastaut (SLG) et BRIVIACT<sup>®</sup> pour l'épilepsie ; Chine : BIMZELX<sup>®</sup> pour la spondylarthrite ankylosante (SA).
- Amélioration des notes ESG selon ISS ESG et Sustainalytics, plaçant UCB dans le top 10 % des entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques dans le monde.
- Confirmation des prévisions financières pour 2024 : chiffre d'affaires attendu dans le haut de la fourchette de 5,5-5,7 milliards €, EBITDA ajusté<sup>2</sup> de 23,0-24,5 % du chiffre d'affaires, BPA de base<sup>3</sup> de 3,70-4,40 €.

« La progression d'UCB sur la voie de la croissance pour une décennie et plus se poursuit avec de solides lancements dans le monde entier visant à aider les personnes atteintes de maladies graves à vivre une vie agréable, la plus exempte possible des défis liés à leur pathologie. Le nombre de patients utilisant le BIMZELX<sup>®</sup> dans le monde a dépassé les 35 000, un chiffre soutenu par le solide lancement du produit contre le psoriasis aux États-Unis depuis novembre 2023 », a commenté **Jean-Christophe Tellier, CEO d'UCB**. « Nous prévoyons d'élargir l'offre du BIMZELX<sup>®</sup> aux États-Unis pour les indications de spondylarthrite et d'hidrosadénite suppurative (HS) à la fin de l'année. Nous allons continuer à déployer les différents lancements dans le monde entier, parallèlement au BIMZELX<sup>®</sup>, au RYSTIGGO<sup>®</sup> et au ZILBRYSQ<sup>®</sup> pour la myasthénie grave généralisée (MGg), ce qui stimulera la croissance de l'entreprise. Nous sommes satisfaits de l'accès croissant à nos médicaments et de l'amélioration continue des notes ESG, reflet de nos efforts en termes de création de valeur pour toutes les parties prenantes, aujourd'hui et demain. »

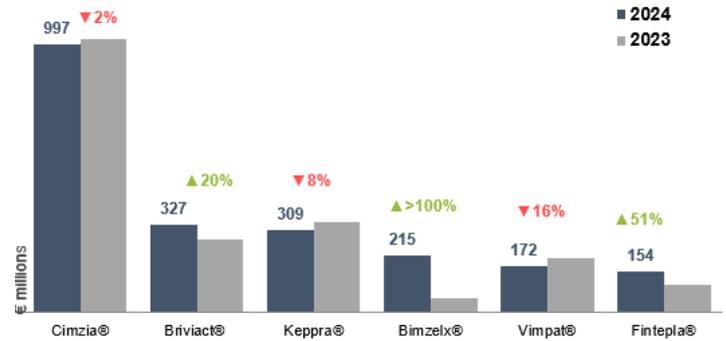




## Résultats financiers d'UCB au 1<sup>er</sup> semestre

## Ventes nettes pour les principaux produits

Millions	2024	2023	Act	TCC <sup>1</sup>
Chiffre d'affaires	2 791	2 589	8%	10%
Ventes nettes	2 641	2 378	11%	13%
EBITDA ajusté <sup>2</sup>	652	801	-19%	-13%
Nombre d'actions (m)	190	189	0%	
Bénéfice de base/action (€)	2,09	2,63	-21%	-12%



<sup>1</sup> TCC = taux de change constants

<sup>2</sup> EBITDA ajusté = bénéfice ajusté avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements

<sup>3</sup> BPA de base = bénéfice de base par action

**Le chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2024** a atteint 2,79 milliards € (+8 % ; +10 % à TCC<sup>1</sup>). **Les ventes nettes** ont augmenté de 11 % (+13 % à TCC<sup>1</sup>) à 2,64 milliards €, portées par la croissance à 2 chiffres du BRIVIACT®, du FINTEPLA® et de l'EVENTY® ainsi que par les nouveaux lancements solides du BIMZELX®, du RYSTIGGO et du ZILBRYSQ®.

**Le bénéfice sous-jacent (EBITDA ajusté<sup>2</sup>)** s'est établi à 652 millions € (-19 % ; -13 % à TCC<sup>1</sup>), une évolution liée d'une part à l'augmentation du chiffre d'affaires, mais aussi d'autre part à la hausse significative des charges d'exploitation suite aux importants investissements de lancement, et à la baisse des autres revenus et produits d'exploitation.

**Le bénéfice** a suivi la tendance pour s'élever à 208 millions € (-33 % ; -21 % à TCC<sup>1</sup>). Le **BPA de base<sup>3</sup>** s'est lui élevé à 2,09 € contre 2,63 € en 2023.

**Durabilité :** UCB a encore vu ses notes ESG s'améliorer auprès d'ISS ESG (de C+ à B-) et de Sustainalytics (de 17,3 à 13,7) grâce à l'amélioration des performances, de la gestion des risques ESG et de leur divulgation et grâce à un changement de méthodologie des évaluateurs. UCB a pour ambition de continuer à améliorer ses notes ESG tout en poursuivant son parcours de performances durables et de se préparer à mieux communiquer sur les thèmes de la durabilité conformément aux directives CSRD. Les autres notes restent inchangées.

**Sandrine Dufour, CFO d'UCB :** « Le 1<sup>er</sup> semestre 2024 a été marqué par une forte croissance du chiffre d'affaires à près de 2,8 milliards € grâce au succès des divers lancements. D'importants investissements pour 3 lancements de produits dans le monde, avec notamment une campagne à l'attention directe des consommateurs aux États-Unis pour le BIMZELX®, une croissance à 2 chiffres de la contribution aux bénéfices de l'EVENTY® et une affectation intelligente continue des ressources, ont généré un EBITDA ajusté de 652 millions €, soit 23 % du chiffre d'affaires. Nous sommes convaincus de pouvoir atteindre le haut de la fourchette de nos prévisions de chiffre d'affaires pour 2024 et prévoyons de générer à nouveau des résultats financiers solides pour l'année 2024. Notre engagement pour 2025 à porter le chiffre d'affaires à au moins 6 milliards € et à améliorer significativement nos marges n'a pas changé. »





## Informations sur les autorisations réglementaires et le pipeline clinique

UCB innove en permanence pour trouver de nouvelles solutions pour les personnes atteintes de maladies auto-immunes et neurologiques graves, avec un pipeline de développement clinique comprenant 4 projets d'essais de phase III et 6 projets d'essais de phase IIa pour 10 populations de patients. Ci-dessous l'actualité depuis janvier 2024 :

### Actualité concernant les autorisations réglementaires

En **janvier 2024**, la Commission européenne a autorisé le RYSTIGGO® (rozanolixizumab) comme traitement adjuvant au traitement de référence pour la myasthénie grave généralisée (MGg) chez les patients adultes positifs aux anticorps anti-RACH (récepteurs de l'acétylcholine) ou aux anticorps anti-MuSK (muscle-specific tyrosine kinase ; tyrosine kinase spécifique du muscle).

En **février 2024**, aux États-Unis, la Food and Drug Administration (FDA) a accepté les demandes supplémentaires de licence de produit biologique (supplemental biologics license application ; sBLA) visant à obtenir l'autorisation du BIMZELX® (bimékizumab ; bkzx) pour 3 nouvelles indications de spondylarthropathie : arthrite psoriasique (AP), spondylarthrite axiale non radiographique (SpAax-nr) et spondylarthrite ankylosante (SA). UCB attend une décision de la FDA et des autorisations éventuelles pour toutes les indications avant fin 2024.

En **avril 2024**, la FDA a accepté les demandes supplémentaires de licence de produit biologique pour le BIMZELX® dans le traitement de l'hydrosadénite suppurative (HS) modérée à sévère et pour une nouvelle présentation en dispositif de 2 ml. UCB attend une décision de la FDA et des autorisations éventuelles d'ici fin 2024.

En **avril 2024**, le FINTEPLA® (fenfluramine) en solution buvable a été autorisé par le ministère japonais de la Santé, du Travail et des Affaires sociales pour le traitement des crises associées au syndrome de Lennox-Gastaut (SLG) comme traitement adjuvant à d'autres médicaments antiépileptiques chez les patients de 2 ans et plus.

En **avril 2024**, UCB a reçu l'autorisation de la Commission européenne pour le BIMZELX® comme 1<sup>er</sup> agent biologique contre l'IL-17A et l'IL-17F dans le traitement de l'hydrosadénite suppurative (HS) modérée à sévère. L'autorisation de mise sur le marché (AMM) dans l'Union européenne (UE) représente la première autorisation réglementaire dans le monde pour le bimékizumab dans le traitement de l'hydrosadénite suppurative (HS) modérée à sévère, et couvre une 4<sup>e</sup> indication dans l'UE. En mars 2024, UCB a reçu un avis favorable du CMUH pour le BIMZELX® dans le traitement de l'hydrosadénite suppurative (HS) modérée à sévère chez les adultes.

En **mai 2024**, UCB a annoncé avoir reçu un avis favorable du CMUH pour les présentations du dispositif BIMZELX® 320 mg. Si elles sont autorisées, ces nouvelles présentations du dispositif permettront aux patients ayant besoin d'une dose de 320 mg de bimékizumab de recevoir le médicament en une seule injection.

En **juin 2024**, le ministère japonais de la Santé, du Travail et des Affaires sociales a accordé une AMM pour le BRIVIACT® (brivaracétam) comme monothérapie et traitement adjuvant dans la prise en charge des crises épileptiques partielles avec ou sans généralisation secondaire chez les adultes épileptiques. Le traitement au brivaracétam peut être mis en place sans titration, ce qui signifie qu'une dose thérapeutique peut être administrée dès le 1<sup>er</sup> jour du traitement.





En **juillet 2024**, UCB a reçu une autorisation de la National Medical Products Administration (NMPA) pour le BIMZELX® en tant que traitement contre la spondylarthrite ankylosante (SA) en Chine.

## Actualité concernant le pipeline clinique

En **mai 2024**, l'étude AIE001 de phase IIa sur le **rozanolixizumab dans le traitement de l'encéphalite auto-immune (EAI) à anticorps anti-LGI1** n'a pas montré d'efficacité et le programme a été arrêté. Une décision qui n'est pas liée à l'innocuité, les observations dans l'étude AIE001 étant conformes au profil d'innocuité rapporté précédemment pour le rozanolixizumab. UCB s'est engagée à assurer la transparence des données et à partager l'ensemble des résultats de l'étude avec la communauté scientifique. Les données générées à ce jour permettront de mieux comprendre l'EAI et d'améliorer les traitements futurs.

L'étude de phase III sur le **rozanolixizumab dans le traitement de la maladie des anticorps ciblant la glycoprotéine oligodendrocyte de myéline (myelin oligodendrocyte glycoprotein ; MOG)** est en cours et les principaux résultats sont attendus pour le 2<sup>e</sup> semestre 2026. Le critère d'évaluation principal de l'étude MOG001 est lié aux événements et n'a pas encore été atteint. Les critères d'évaluation liés aux événements sont difficiles à prévoir.

**Doxécitine et doxribtimine** dans le traitement du déficit en thymidine kinase 2 (TK2) – Suite à l'acquisition de Zogenix, Inc. en 2022, UCB a poursuivi le développement de la Doxécitine et de la Doxribtimine, un traitement potentiel par nucléotides pyrimidiques du déficit en TK2, une maladie mitochondriale génétique rare, évolutive, invalidante et souvent mortelle caractérisée par une faiblesse musculaire sévère et progressive. Le programme de développement clinique est complet et les soumissions réglementaires sont prévues pour fin 2024.

**Staccato® alprazolam** (benzodiazépine, crises d'épilepsie prolongées) – Le recrutement de patients et de leurs aidants dans cette étude de phase III ambitieuse et innovante nécessite un allongement des délais. UCB attend désormais l'arrivée des tout premiers résultats pour le 1<sup>er</sup> semestre 2026.

Tous les autres programmes cliniques se poursuivent comme prévu.





## Ventes nettes par produit

En raison de l'arrondi, certaines données financières peuvent ne pas concorder dans les tableaux.

I millions	2024	2023	Act	TCC <sup>1</sup>
États-Unis	85	-	N/A	N/A
Europe	105	43	>100%	>100%
Japon	12	6	>100%	>100%
Marchés internationaux	12	4	>100%	>100%
<b>Total BIMZELX®</b>	<b>215</b>	<b>52</b>	<b>&gt;100%</b>	<b>&gt;100%</b>

Le **BIMZELX® (bimékizumab)** est disponible pour les personnes atteintes de psoriasis dans plus de 40 pays, notamment aux États-Unis depuis mi-novembre 2023. Il est également disponible pour les personnes atteintes d'arthrite psoriasique (AP) active, de spondylarthrite ankylosante (SA) active et de spondylarthrite axiale non radiographique (SpAax-nr) active en Europe depuis mai 2023 et au Japon depuis décembre 2023. En avril 2024, dans l'UE, le BIMZELX® a reçu sa première autorisation mondiale dans le traitement de l'hidradénite suppurative (HS).

**L'EVENTITY® (romosozumab)**, pour les femmes atteintes d'ostéoporose ménopausique sévère à haut risque de fracture, a vu ses ventes nettes en Europe passer à 46 millions € contre 24 millions € en 2023. L'EVENTITY® est proposé avec succès à l'échelle mondiale par Amgen, Astellas et UCB depuis 2019, les ventes nettes hors Europe étant déclarées par les partenaires. La contribution mondiale aux bénéfices de l'EVENTITY® est comptabilisée dans « Autres produits d'exploitation » avec une hausse à 2 chiffres.

I millions	2024	2023	Act	TCC <sup>1</sup>
États-Unis	133	92	46%	46%
Europe	19	8	>100%	>100%
Japon	1	-	N/A	N/A
Marchés internationaux	1	2	-31%	-31%
<b>Total FINTEPLA®</b>	<b>154</b>	<b>102</b>	<b>51%</b>	<b>51%</b>

Le **FINTEPLA® (fenfluramine)** est mis avec succès à la disposition des patients et de leurs familles vivant avec des crises associées à des syndromes épileptiques rares (syndrome de Dravet et syndrome de Lennox-Gastaut). Il sera lancé au Japon pour le syndrome de Lennox-Gastaut au second semestre 2024.

I millions	2024	2023	Act	TCC <sup>1</sup>
États-Unis	72	-	N/A	N/A
Europe	2	-	N/A	N/A
Japon	3	-	N/A	N/A
Marchés internationaux	-	-	N/A	N/A
<b>Total RYSTIGGO®</b>	<b>77</b>	<b>-</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>

Le **RYSTIGGO® (rozanolixizumab ; noli)**, une nouvelle option thérapeutique pour les personnes atteintes de myasthénie grave généralisée (MGg), a été lancé aux États-Unis en juillet 2023. En 2023, les ventes nettes se sont élevées à 19 millions €. Fin 2023, le RYSTIGGO® a été lancé au Japon et les lancements dans toute l'Europe ont débuté au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.



millions	2024	2023	Act	TCC <sup>1</sup>
États-Unis	11	-	N/A	N/A
Europe	2	-	N/A	N/A
Japon	2	-	N/A	N/A
Marchés internationaux	-	-	N/A	N/A
Total ZILBRYSQ®	15	-	N/A	N/A

Le **ZILBRYSQ® (zilucoplan)**, premier inhibiteur ciblant le composant de la voie du complément C5 à administrer une fois par jour par voie sous-cutanée pour la myasthénie grave généralisée (MGg), a été lancé à l'échelle mondiale en avril 2024.

Le **CIMZIA® (certolizumab pégo)** pour les maladies inflammatoires à médiation TNF affiche de solides performances, la baisse des prix nets étant partiellement compensée par la croissance des volumes (+4 %). Depuis février 2024, le CIMZIA® n'est plus protégé par un brevet aux États-Unis et il reste sans concurrence d'agent biosimilaire, aujourd'hui et à court terme.

millions	2024	2023	Act	TCC <sup>1</sup>
États-Unis	628	655	-4%	-4%
Europe	211	210	0%	0%
Japon	15	15	-1%	11%
Marchés internationaux	143	137	5%	10%
Total CIMZIA®	997	1 017	-2%	-1%

Le **BRIVIACT® (brivaracétam)**, indiqué pour l'épilepsie, a connu une croissance à 2 chiffres dans toutes les zones géographiques où il est commercialisé. Le médicament a été autorisé au Japon en décembre 2024. Le BRIVIACT® a un mode d'action différent de celui du VIMPAT® et diffère du KEPPRA®.

millions	2024	2023	Act	TCC <sup>1</sup>
États-Unis	257	211	22%	22%
Europe	59	53	11%	11%
Marchés internationaux	11	10	15%	17%
Total BRIVIACT®	327	273	20%	20%

Le **KEPPRA® (lévétiracétam)** pour les personnes atteintes d'épilepsie. Les ventes nettes ont diminué en raison de la poursuite de l'érosion due aux génériques dans toutes les régions : au Japon depuis 2022 et sur tous les autres marchés, le KEPPRA® est hors brevet depuis plus d'une décennie. Le KEPPRA® est un médicament phare dans le traitement de l'épilepsie et a touché la vie de millions de personnes épileptiques.

millions	2024	2023	Act	TCC <sup>1</sup>
États-Unis	68	75	-10%	-10%
Europe	98	101	-2%	-2%
Japon	36	51	-29%	-20%
Marchés internationaux	107	109	-2%	8%
Total KEPPRA®	309	336	-8%	-4%



Millions	2024	2023	Act	TCC <sup>1</sup>
États-Unis	34	53	-35%	-35%
Europe	62	73	-14%	-15%
Japon	40	40	-1%	12%
Marchés internationaux	36	38	-6%	-2%
Total VIMPAT®	172	204	-16%	-13%

Le **VIMPAT® (lacosamide)** pour les personnes épileptiques fait face à la concurrence des génériques depuis 2022 aux États-Unis et en Europe en raison de la perte d'exclusivité. Au Japon, les ventes nettes affichent une croissance continue en devise locale.

Le **NAYZILAM® (midazolam)** Nasal Spray CIV, un traitement de secours nasal commercialisé aux États-Unis pour les crises épileptiques en salves, a atteint des ventes nettes de 53 millions €, soit une hausse de 26 % (+26 % à TCC).





## Premier semestre 2024 – chiffres clés

En raison de l'arrondi, certaines données financières peuvent ne pas concorder dans les tableaux.

For the six months ended 30 June € million	Actual		Variance	
	2024	2023	Actual rates	CER
<b>Revenue</b>	<b>2 791</b>	<b>2 589</b>	<b>8%</b>	<b>10%</b>
Net sales	2 641	2 378	11%	13%
Royalty income and fees	43	42	1%	1%
Other revenue	107	169	-37%	-37%
<b>Adjusted Gross Profit</b>	<b>2 152</b>	<b>2 004</b>	<b>7%</b>	<b>10%</b>
<b>Gross Profit</b>	<b>1 940</b>	<b>1 787</b>	<b>9%</b>	<b>12%</b>
Marketing and selling expenses	- 945	- 753	25%	26%
Research and development expenses	- 789	- 759	4%	4%
General and administrative expenses	- 121	- 104	16%	17%
Other operating income/expenses (-)	249	315	-21%	-21%
<b>Adjusted EBIT</b>	<b>334</b>	<b>486</b>	<b>-31%</b>	<b>-23%</b>
Impairment, restructuring and other income/expenses (-)	- 11	- 6	>100%	>100%
<b>EBIT (operating profit)</b>	<b>323</b>	<b>480</b>	<b>-33%</b>	<b>-24%</b>
Net financial expenses (-)	- 77	- 79	-4%	-4%
<b>Profit before income taxes</b>	<b>246</b>	<b>401</b>	<b>-39%</b>	<b>-28%</b>
Income tax expenses (-)	- 38	- 90	-57%	-52%
<b>Profit from continuing operations</b>	<b>208</b>	<b>311</b>	<b>-33%</b>	<b>-21%</b>
Profit/loss (-) from discontinued operations	0	0	N/A	N/A
<b>Profit</b>	<b>208</b>	<b>311</b>	<b>-33%</b>	<b>-21%</b>
Attributable to UCB shareholders	208	311	-33%	-21%
<b>Adjusted EBITDA</b>	<b>652</b>	<b>801</b>	<b>-19%</b>	<b>-13%</b>
Capital expenditure (including intangible assets)	162	157	3%	N/A
Net debt (-) <sup>2</sup>	-2 614	-2 177	20%	N/A
Operating cash flow from continuing operations	377	248	52%	N/A
<b>Weighted average number of shares – non diluted (million)</b>	<b>190</b>	<b>189</b>	<b>0%</b>	<b>N/A</b>
<b>EPS (€ per weighted average number of shares – non diluted)</b>	<b>1.09</b>	<b>1.64</b>	<b>-33%</b>	<b>-26%</b>
<b>Core EPS (€ per weighted average number of shares – non diluted)</b>	<b>2.09</b>	<b>2.63</b>	<b>-21%</b>	<b>-12%</b>

« Le commissaire aux comptes a remis, en date du 24 juillet 2024, un rapport sans réserve sur les comptes consolidés de la société pour le semestre clôturé le 30 juin 2024, et a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué annuel concordent, à tous égards importants, avec lesdits comptes consolidés dont elles sont extraites. »

Le **chiffre d'affaires** en 2024 a atteint 2 791 millions € (+8 % ; +10 % à TCC<sup>1</sup>) et les **ventes nettes** ont atteint 2 641 millions € (+ 11 % ; +13 % à TCC<sup>1</sup>). Une performance qui s'explique par la forte croissance des lancements continus du BIMZELX<sup>®</sup>, de l'EVENTY<sup>®</sup> et du FINTEPLA<sup>®</sup>, des nouveaux médicaments RYSTIGGO<sup>®</sup> et ZILBRYSQ<sup>®</sup>, soutenus par la croissance continue à 2 chiffres du BRIVIACT<sup>®</sup>.

Les **revenus de royalties** sont stables à 43 millions € (+1 % ; +1 % à TCC<sup>1</sup>) et les autres revenus ont baissé de 37 % (-37 % à TCC<sup>1</sup>) à 107 millions € en raison d'une demande moindre de fabrication sous contrat et d'un paiement intermédiaire unique de 70 millions € en 2023.





**Le bénéfice brut ajusté** avant « amortissement des actifs incorporels liés aux ventes » s'est élevé à 2 152 millions € (+7 % ; +10 % à TCC<sup>1</sup>) et est conforme à l'évolution du chiffre d'affaires. La marge brute ajustée reste stable à 77,1 % comme en 2023. Le bénéfice brut après « amortissement des actifs incorporels liés aux ventes » a atteint 1 940 millions € – bien en ligne avec l'évolution du chiffre d'affaires et une marge brute de 70 % contre 69 % en 2023.

**Les charges d'exploitation** ont augmenté de 23 % à 1 606 millions € (+24 % à TCC<sup>1</sup>), reflétant une hausse significative des frais de marketing et de vente, une augmentation modérée des frais de recherche et développement, une hausse des frais généraux et administratifs et une baisse des autres produits d'exploitation. Les charges d'exploitation se décomposent comme suit :

- Hausse des frais de marketing et de vente de 25 % à 945 millions € (+26 % à TCC<sup>1</sup>), un chiffre reflétant les investissements majeurs ciblant les lancements mondiaux des moteurs de croissance d'UCB : activités mondiales de lancement du BIMZELX<sup>®</sup> dans 4 indications et investissement DTC (direct au consommateur ; « direct to consumer ») aux États-Unis en lien avec le lancement pour le psoriasis, activités mondiales de lancement du RYSTIGGO<sup>®</sup> et du ZILBRYSQ<sup>®</sup> pour la myasthénie grave généralisée (MGg) et lancement mondial du FINTEPLA<sup>®</sup> en cours.
- Hausse des frais de recherche et développement de 4 % à 789 millions € (+4 % à TCC<sup>1</sup>) reflétant les investissements continus dans le pipeline clinique innovant d'UCB ciblant 10 populations de patients ainsi que des activités de recherche antérieures en cours. Le ratio R&D atteint 28 % en 2024 contre 29 % en 2023 en raison de la hausse du chiffre d'affaires.
- Hausse des frais généraux et administratifs de 16 % à 121 millions € (+17 % à TCC) en raison des préparatifs et des ressources externes supplémentaires pour le nouveau modèle de croissance de l'organisation mis en œuvre chez UCB à l'été 2024 et en raison de l'effet comptable des mesures d'incitation à long terme.
- Baisse des autres produits d'exploitation à 249 millions € contre 315 millions € en 2023 en raison de la baisse des autres produits d'exploitation, la vente d'un portefeuille de marques établies en Europe (145 millions €) au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 ne s'étant pas répétée au 1<sup>er</sup> semestre 2024. La contribution nette de l'EVENTITY<sup>®</sup> a toutefois connu une croissance à 2 chiffres (+47 %) pour atteindre 228 millions €.

**La rentabilité opérationnelle sous-jacente - (EBITDA ajusté<sup>2</sup>)** - a diminué de 19 % à 652 millions € (-13 % à TCC<sup>1</sup>) en vertu d'un chiffre d'affaires plus élevé et de charges d'exploitation nettement plus élevées après d'importants investissements de lancement et une baisse des autres produits d'exploitation. Le ratio de l'EBITDA ajusté (en % du chiffre d'affaires) pour 2024 a atteint 23 % contre 31 % en 2023.

**Le montant total des dépréciations, restructurations et autres dépenses** a atteint 11 millions € contre 6 millions € en 2023.

Les **charges financières nettes** sont passées de 79 à 77 millions €.

**L'impôt sur le résultat** a été de 38 millions € par rapport à 90 millions € en 2023. Le taux d'imposition effectif moyen s'est établi à 16 % contre 22 % en 2023. La baisse du taux d'imposition est liée à l'utilisation continue et durable des mesures d'incitation pour les activités de R&D et la comptabilisation supplémentaire d'actifs d'impôts différés sur les pertes induites par l'avancement du lancement d'actifs clés.

**Le bénéfice** s'est élevé à 208 millions € (-33 % ; -21 % à TCC<sup>1</sup>) en vertu d'une hausse du chiffre d'affaires, d'une hausse significative des charges d'exploitation due aux forts investissements de lancement ainsi que d'une baisse des autres produits d'exploitation et de la charge d'impôt.





**Le bénéfice de base par action**, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments à ajuster, des éléments financiers exceptionnels, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles liées aux ventes, a atteint 2,09 € contre 2,63 € en 2023, sur une base moyenne pondérée de 190 millions d'actions en circulation (2023 : 189 millions).

**Prévisions financières pour 2024** : l'année 2024 est marquée par de puissants lancements mondiaux des moteurs de croissance d'UCB – BIMZELX®, RYSTIGGO®, ZILBRYSQ®, FINTEPLA® et EVENITY®.

Pour 2024, UCB prévoit désormais un chiffre d'affaires en hausse pour atteindre le haut de la fourchette de 5,5-5,7 milliards € en tenant compte des lancements et des contributions solides continues du portefeuille de produits existants.

UCB intensifie ses investissements dans des lancements à l'échelle mondiale pour offrir de nouvelles solutions potentielles aux personnes atteintes de maladies graves et reste déterminée à investir dans la recherche et le développement pour faire progresser son pipeline de développement aux stades précoce et avancé. Dans le même temps, UCB continuera à appliquer une discipline rigoureuse en matière de coûts et, comme en 2023, à gérer activement la queue de son portefeuille. La rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté) est attendue dans la fourchette de 23,0 à 24,5 % du chiffre d'affaires. Un bénéfice de base par action de l'ordre de 3,70-4,40 € est donc attendu sur la base d'une moyenne de 190 millions d'actions en circulation.

Les chiffres mentionnés pour les perspectives financières 2024 sont calculés sur la même base que les chiffres réels concernant 2023.

**Perspectives pour 2025** : UCB confirme son ambition de croissance pour 2025 sur la base d'un solide portefeuille de produits et de forts moteurs de croissance. Le chiffre d'affaires en 2025 devrait atteindre au moins 6 milliards €, avec une rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté) qui devrait se situer entre 30 et 35 % du chiffre d'affaires.

Les rapports financiers sont disponibles sur le site internet d'UCB : <http://www.ucb.com/investors/Download-center>

UCB organise aujourd'hui une téléconférence/diffusion vidéo sur le web en direct à 8h00 (EDT)/13h00 (BST), 14h00 (CET).

Inscrivez-vous ici : <https://www.ucb.com/investors>

## Pour plus d'informations, contactez UCB :

### Investor Relations

Antje Witte

Tél. : +32.2.559.9414

[antje.witte@ucb.com](mailto:antje.witte@ucb.com)

Sahar Yazdian

Tél. : +32.2.559.9137

[sahar.yazdian@ucb.com](mailto:sahar.yazdian@ucb.com)

### Global Communications

Laurent Schots, Media Relations

Tél. : +32.2.559.9264,

[laurent.schots@ucb.com](mailto:laurent.schots@ucb.com)

Découvrez notre nouvelle application IR sur



et





## À propos d'UCB

UCB, Bruxelles, Belgique ([www.ucb.com](http://www.ucb.com)), est une société biopharmaceutique mondiale qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système nerveux central ou immunitaire. Employant environ 9 000 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de 5,3 milliards € en 2023. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur X (ex-Twitter) : @UCB\_news

## Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives y compris, mais pas exclusivement, des déclarations contenant les termes « potentiel », « estime », « prévoit », « devrait », « a l'intention de », « considère », « peut », « fera », « continue », ainsi que des expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats ou des pratiques juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performance future ; elles sont soumises à des risques (connus ou inconnus), incertitudes et hypothèses pouvant donner lieu à un écart important entre, d'une part, les résultats, états financiers, performances ou réalisations réels d'UCB ou résultats du secteur et, d'autre part, les résultats, performances ou réalisations exprimés de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse.

Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : la propagation et l'impact globaux des guerres et pandémies, l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables ou dans les délais impartis, les coûts associés à la recherche et au développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les problèmes de sécurité, de qualité, d'intégrité des données ou de fabrication, les violations (potentielles ou réelles) de la sécurité et de la confidentialité des données, ou les perturbations de nos systèmes informatiques, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, la concurrence d'autres produits, y compris les biosimilaires, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. Rien ne permet de garantir que de nouveaux produits candidats seront découverts ou identifiés dans le pipeline, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. La transition du concept au produit commercial est incertaine ; les résultats précliniques ne garantissent pas l'innocuité et l'efficacité des produits candidats chez l'homme. Jusqu'à présent, la complexité du corps humain est impossible à reproduire dans des modèles informatiques, des systèmes de culture cellulaire ou des modèles expérimentaux animaliers. Les délais d'achèvement des essais cliniques et d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des produits ont connu des évolutions dans le passé et UCB anticipe une imprévisibilité similaire pour l'avenir. Les produits (ou produits potentiels) qui font l'objet de partenariats, joint-ventures ou collaborations en matière de licences peuvent donner lieu à des litiges entre les partenaires ou se révéler moins sûrs, moins efficaces ou moins fructueux sur le plan commercial que ce qu'UCB aurait pu croire au début du partenariat. Les efforts d'UCB visant à acquérir d'autres produits ou sociétés et à intégrer les opérations des sociétés rachetées peuvent ne pas être aussi fructueux que ce qu'UCB aurait pu croire au moment de l'acquisition. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes d'innocuité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits et/ou appareils. La découverte de problèmes importants avec un produit similaire à l'un de ceux d'UCB touchant une catégorie entière de produits pourrait avoir un effet négatif important sur les ventes de toute la catégorie de produits concernée. Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé (et notamment la pression sur les prix, la surveillance politique et publique, les habitudes ou les pratiques des clients et des prescripteurs), par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant les activités et les résultats liés à la tarification et au remboursement des produits biopharmaceutiques. Enfin, une panne, une cyberattaque ou une atteinte à la sécurité des informations risquerait de compromettre la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des systèmes d'UCB.

Au vu de ces incertitudes, il vous est conseillé de ne pas accorder une fiabilité indue à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont uniquement valables à la date du présent communiqué de presse et ne sauraient refléter les impacts potentiels des conflits, guerres et pandémies en cours ni ceux d'aucune autre adversité, sauf mention contraire. La société continuera comme il se doit à suivre l'évolution de la situation pour évaluer les répercussions financières de ces événements, le cas échéant, pour UCB.

UCB décline expressément toute obligation ou tout devoir de mise à jour des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse (soit pour confirmer les résultats réels, soit pour signaler ou répercuter toute évolution de ses déclarations prospectives à cet égard, ou encore toute évolution des événements, conditions ou circonstances sur lesquels reposent ces déclarations), sauf si lesdites déclarations sont requises en application des lois et réglementations en vigueur.

